

Lettre d'information n°2 – Juillet 2025

Projet de parc agrivoltaïque d'Espéraza Brebis Energies

Commune d'Espéraza (11260)

Edito

Le projet agrivoltaïque d'Espéraza Brebis Energies a été initié en 2021 par un propriétaire privé. Également éleveur ovin, celui-ci désire atteindre une véritable synergie entre le développement de son activité et la production d'électricité décarbonée tout en participant à son niveau à la transition énergétique.

Cette lettre d'information vise à vous informer des dernières évolutions du projet.

Chiffres clés



Surface envisagée :

7,7 ha



Puissance totale :

7,23 MWc



Nombre de panneaux

solaires : **11 752**



Production estimée par

an d'environ **9 261 MWh**

Equivalent consommation électrique d'environ 2 100 foyers - équivalent à une commune comme Limoux

Le saviez-vous ?

L'agrivoltaïsme est une véritable solution d'adaptation au changement climatique pour la filière agricole et qui permet de produire de l'électricité verte tout en maintenant son exploitation agricole. Les bénéfices apportés par cette solution sont :

- **Amélioration du potentiel agronomique** : meilleure production fourragère grâce à l'ombre générée sous les panneaux solaires ;
- **Adaptation au changement climatique** : diminution de l'évapotranspiration du sol, diminution de la consommation d'eau de la production fourragère ;
- Protection contre les aléas - sécheresse, grêle et gel - ... ;
- **Amélioration du bien-être animal** : les panneaux deviennent des abris pour les moutons contre les intempéries, apportent de l'ombrage contre les fortes chaleurs, et la mise en place de clôtures permet de sécuriser le troupeau.

Permanence publique d'information

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet agrivoltaïque d'Espéraza Brebis Energies ?

Nos équipes sont à votre écoute et vous proposent de venir les rencontrer pour échanger sur ce projet, ses actualités et poser vos questions lors de la permanence publique d'information qui aura lieu :²



Jeudi 17 juillet 2025 de 14h à 19h

Salle du Maroc, Avenue Charles de Gaulle, 11260 Espéraza

Evolutions du projet

Une première demande de permis de construire a été déposée le 21 juin 2024, pour une superficie de 10.19 ha et une puissance de 9.09 MWc, et a fait l'objet d'une première et brève instruction en 2024. Ce projet a par la suite évolué pour faire l'objet d'une nouvelle demande qui sera déposée dans les semaines à venir.

Le projet a en effet été modifié pour respecter au mieux les impacts sur l'environnement et les paysages.



Quelques références de BayWa r.e. en France



Parc agrivoltaïque des Lacs Médocains – Hourtin (33)



Parc agrivoltaïque de Fontenet – Fontenet (17)



Parc agrivoltaïque de Blueberry – Châteauroux (36)

Quelles retombées économiques pour le territoire ?

Le projet d'Espéraz Brebis Energies générera des retombées estimées à 23 100 € par an (taxes diverses dont IFR et taxe foncière), qui seront réparties entre la commune d'Espéraz, la Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée et le département de l'Aude.

Par ailleurs, la construction et l'exploitation de la centrale contribueront au dynamisme économique local en apportant un surcroît d'activité.

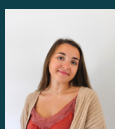
Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, 95% de la masse d'un panneau solaire est recyclable ou valorisable.

Le verre et l'aluminium (~ 85% d'un panneau solaire) sont recyclables à 100%. Les plastiques peuvent être transformés en granulés ou en combustibles (valorisation matière ou énergie). Le silicium ainsi que les conducteurs en aluminium, argent ou cuivre peuvent également être recyclés.

À titre de comparaison, les téléviseurs ou ordinateurs sont en moyenne valorisables à seulement 58%.

Une question, une remarque ? Contactez-nous :



Pauline GARNIER

Cheffe de projets solaires
pauline.garnier@baywa-re.fr
06 38 45 08 93



Suivez l'actualité du projet d'Espéraz Brebis Energies :